



**entraïd'
addict**

entraide - prévention - formation



NEWSletter
#27
septembre
2021

**Ensemble, construisons aujourd'hui
la Fédération de demain
Le séminaire de mobilisation**

Tribune



Newsletter n°27

Septembre 2021

Trimestriel gratuit

CPPAP n° 1010G79598

n° ISSN 0983-1282

Directeur de publication :

Auguste Charrier

Rédacteur en chef :

Auguste Charrier

Comité de rédaction :

Auguste Charrier, Laurent Muraro, Marianne Aalayi

Correction : Marianne Aalayi

Crédit photos : Monique Andral, membres d'alcool assistance, Pixabay.com

Conception : Laurent Muraro

**Association reconnue
d'utilité publique**

Siège Social :

Fédération Alcool Assistance

10 rue des Messageries,

75010 Paris (Métro Poissonnière)

Téléphone : 06 37 68 07 85

contact@entraidaddict.fr

Sites Internet :

www.entraidaddict.fr

www.alassca-conseil.fr

Pour faire un don :

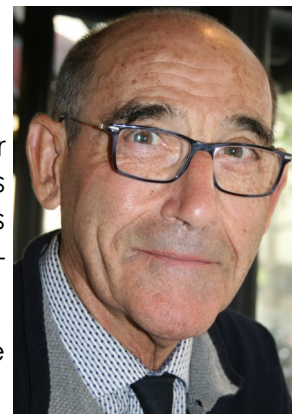
[www.helloasso.com/
associations/alcool-assistance](http://www.helloasso.com/associations/alcool-assistance)

Page Facebook :

[https://www.facebook.com/
EntraidAddict-125347004182512/](https://www.facebook.com/EntraidAddict-125347004182512/)

**Soyons acteurs
de notre santé**

Le mot du Président



Bonjour à toutes et tous,

Cette édition a été spécialement rédigée pour nous resituer et progresser tous ensemble vers notre futur associatif pour être au plus près des populations qui en ont besoin en cette décennie.

Vous y retrouverez l'historique de la démarche depuis 2017 jusqu'à ce jour.

Je tiens à remercier l'ensemble des participants du séminaire national du mois de juin pour leur participation et le travail achevé ; sans oublier celles et ceux empêchés pour différentes raisons qui, j'en suis sûr, participeront avec entrain aux restitutions et échanges territoriaux de 2021 et 2022 ainsi qu'au séminaire de restitution de 2023.

Dans cette évolution associative, si le séminaire a été le tremplin tellement attendu depuis cette crise sanitaire sans précédent, les rencontres territoriales vont en être le terreau.

Je vous invite tous, organisateurs, animateurs, acteurs du quotidien, à intégrer pleinement cette occasion de nous rencontrer, pour échanger, se projeter et agir.

Membres des antennes et lieux d'accueil, ces moments d'exception et d'échange sont les vôtres, et c'est vous qui choisirez quels seront vos objectifs, et nous serons là pour vous accompagner, suivre ensemble ces évolutions que vous aurez déterminées, pour que votre association Entraid'Addict continue de progresser de façon la plus harmonieuse possible, des lieux d'accueil à la fédération et vice versa.

Le monde associatif n'existe que par ses membres et leur dynamisme, cet élan de demandes de formations spécialisées fera que chaque maillon va s'épanouir pour que qu'Entraid'Addict dans son entièreté (adhérents, bénévoles, antennes, lieux d'accueil, département, région, fédération) soit une structure de référence dans le monde de l'addictologie de cette décennie.

Soyez tous remerciés de votre engagement de chaque jour.

Sincèrement

Auguste CHARRIER

Président de la Fédération Alcool Assistance

Avec toute mon Amitié.

Historique du projet

« L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre. Tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre. »

Antoine de Saint-Exupéry

En 2017, notre fédération a adopté son projet associatif issu d'une grande concertation nationale lancée en 2016. Pour rappel, le projet associatif peut-être défini comme le résultat d'une **réflexion collective** sur ce que souhaitent réaliser les membres de l'association, sur la manière dont ils veulent le faire et dans quel délai, compte tenu de la situation actuelle de leur structure.

Il est le témoignage que l'association réfléchit sur son action passée et présente, et sur son futur.

Parmi les enjeux stratégiques, il est notamment ressorti la nécessité de :

- S'ouvrir à l'ensemble des conduites addictives et à la réduction des risques et des dommages,
- De faire évoluer les statuts,
- D'adopter une nouvelle dénomination.

Vous pourrez retrouver tous les détails concernant le projet associatif, ses enjeux et les évolutions majeures de notre fédération dans la newsletter n°22 téléchargeable sur le site internet www.entraidaddict.fr.

Le projet associatif Cap 2020 est arrivé à son terme.

Les nouveaux statuts ont été adoptés par l'assemblée générale extraordinaire du 3 juillet 2021 ainsi que le nouveau nom de la fédération : **Entraid'Addict**.



Quelle suite ?

Le premier projet associatif était stratégique et structurel.

Il s'agit maintenant de définir l'opérationnel, de penser l'action et de renforcer la mobilisation et l'implication des usagers :

- Dans les projets d'arrêt de consommation,
- Dans les projets de réduction des risques et des dommages,
- Dans les projets de plaidoyer,
- Autour de l'ensemble des produits addictifs et des conduites addictives sans produit.

Soutenus par le Fonds de luttés contre les addictions, nous nous engageons maintenant dans un projet de mobilisation sur une durée de 3 ans :

Les 11, 12 et 13 juin 2021 a eu lieu le premier séminaire national à Ronces-les-Bains avec 100 participants. Ce fut une réussite totale et un événement riche en partage. Cette newsletter restitue fidèlement le fruit de la réflexion collective dans chaque atelier. Notez toutefois que la Fédération a ajouté parfois quelques précisions qu'elle estimait nécessaires. Ces précisions sont indiquées en bleu foncé et en italique.

De septembre à novembre 2021, la concertation se poursuit dans les territoires avec 17 ateliers locaux dans lesquels 209 lieux d'accueil ou antennes seront représentés.

A cette occasion, l'ensemble des lieux d'accueil et antennes se verront dotés d'un pack avec les nouveaux supports de communication, les départements recevront en plus chacun 3 roll-ups.

Les référents présents au 1er séminaire et des représentants de la fédération coanimeront ces ateliers. Il s'agira de restituer les résultats des ateliers du séminaire national et de définir des actions concrètes à réaliser au niveau local.

De septembre à novembre 2022 de nouvelles rencontres sont prévues pour un retour d'expériences dans les territoires (mêmes lieux et participants que de septembre à novembre 2021)

- Sur les actions qui ont été engagées
- Sur les outils utilisés
- Sur ce qui a fonctionné ou non
- Sur l'accueil du public, des usagers, des partenaires, des bénévoles...
- Sur les difficultés éventuelles rencontrées et comment elles ont été contournées

Enfin, un deuxième séminaire national se tiendra en mars ou avril 2023 pour faire la synthèse des expériences du terrain, et choisir des actions duplicables à généraliser sur l'ensemble du territoire. Cette nouvelle réflexion commune permettra ensuite d'élaborer le nouveau projet associatif de la fédération qui sera présenté en assemblée générale fin mai 2023.■

La mobilisation des bénévoles



Réunion plénière du vendredi 11 juin, présentation de l'organisation du séminaire

Voici la restitution des ateliers. Chaque participant du séminaire national avait participé à deux ateliers différents. Chaque atelier était proposé deux fois.

Nous commençons donc par l'atelier sur la mobilisation des bénévoles. Pour chaque question posée, voici la synthèse des propositions des deux sessions.

Quel est l'intérêt des bénévoles à aider les autres ?

- Satisfaction personnelle et son bien-être
- Apporter de nouvelles compétences et partager le savoir-faire
- Reconnaissance de l'entourage
- Agir avec la famille

Pour quelles actions a-t-on besoin de bénévoles ?

- Organisation des actions de resocialisation
- Toutes les actions (accompagnement, prévention...)
- Chaque tâche a son importance, même les plus petites (ouverture des portes, préparation de la salle, intendance...)
- *Ne pas oublier l'administration et la gestion de l'association*
- *L'animation d'ateliers divers possible par des bénévoles externes à l'association (yoga, développement personnel, activité physique adaptée..)*

Comment susciter l'intérêt des bénévoles à aider ?

- Déverrouiller les portes pour donner envie, laisser la place aux initiatives
- Transfert des compétences, former et accompagner le bénévole, travail en binôme
- Modernisation des outils fédéraux, régionaux, départementaux (documentation, site internet...)
- Mettre à disposition des professionnels compétents pour soulager le travail administratif (demandes de subventions par exemple)
- *Définir la mission qui est demandée, le temps nécessaire, la disponibilité et les compétences nécessaires*

Comment valoriser les bénévoles et leur travail ?

- Travailler en groupe pour une mise en commun, être à l'écoute de leurs attentes et de leurs propositions
- *Remercier individuellement chaque bénévole pour son engagement*
- *Communiquer sur ce qui a été réalisé grâce à l'engagement bénévole*

De quoi les bénévoles ont besoin pour réaliser ces actions ?

- Documentation (*la fédération dote chaque lieu d'accueil d'un lot de documentation*)
- Formations
- *Il est ressorti le besoin de formation sur une journée. Toutefois, étant donné la richesse et la densité des programmes, le format sur 1,5 jours reste prioritaire pour le confort des stagiaires, pour la qualité pédagogique, et pour privilégier les partages d'expériences*

La mobilisation des bénévoles



L'atelier Mobilisation des bénévoles

Où trouver des bénévoles ?

- Dans le vivier associatif
- Dans nos réseaux
- Journées portes ouvertes, les forums
- *Mécénat de compétences*

Comment intégrer des jeunes bénévoles ?

- Leur faire confiance, leur confier des responsabilités
- Les intégrer dans les actions de prévention
- Les encourager à intégrer le conseil d'administration (démarche facilitée par le renouvellement partiel chaque année)

Quelles formations sont nécessaires ?

- Toutes les formations sont bonnes à prendre, voire indispensables selon l'engagement :
 - ◆ *Projet associatif et gouvernance associative*
 - ◆ *Connaissances de base en addictologie, puis Réduction des risques et des dommages*
 - ◆ *Animation et communication*
 - ◆ *Accompagnement relation d'aide, puis Entretien motivationnel*
 - ◆ *Entourage, dépendance et codépendance, puis Approche systémique*
 - ◆ *Prévention en milieu scolaire*
 - ◆ *Réduction des risques et des dommages en milieu festif*
- Déverrouiller la communication, faire circuler l'information

L'intérêt du renouvellement du conseil d'administration par quart ?

- Ramener du « sang neuf »
- *Dynamise l'engagement*
- *Rassure le débutant et facilite le transfert d'expériences par les délégations de responsabilités et de tâches.*

Deux slogans ont été proposés pour cet atelier :

« AIDEZ-NOUS A AIDER » - « AIDER C'EST AIMER »

Actions possibles

Pour préparer les ateliers territoriaux qui vont se dérouler de septembre à novembre 2021 dans vos départements et en parler entre-vous dans vos lieux d'accueil :

Après la lecture de cette restitution, quelles actions selon vous peuvent être mises en œuvre au niveau local (lieu d'accueil et département) pour mobiliser de nouveaux bénévoles dans les 12 mois à venir ?

-
-
-
-
-
-

Plaidoyer et travail en réseau



L'atelier Plaidoyer et travail en réseau

Quel intérêt à travailler en réseau ?

- Indispensable pour aider les usagers à sortir de l'addiction
- Complémentarité des compétences liées au caractère bio-psycho-social de la maladie addictive
- Construire et faire évoluer les possibilités de rebond pour les usagers
- Pouvoir passer le relai tant pour les usagers que pour les intervenants bénévoles dans le cycle d'accompagnement
- Faire évoluer les compétences de chacun des partenaires du réseau
- Offrir aux bénéficiaires plus d'options de rétablissement
- Motivation et entraide collective
- Partage d'expériences
- Lever des fonds
- *Visibilité = légitimité*

Quelle légitimité des pairs aidants ?

Compétences et actions psycho-sociales liées à l'expérience, aux compétences et aux actions menées par les associations d'entraide par les pairs : dans l'aspect psycho-social du trio bio-psycho-social de la maladie addictive

Vers quels réseaux ?

Le caractère BIO-PSYCHO-SOCIAL de la maladie addictive nécessite une approche des réseaux au niveau scientifique, psychologique et social

Importance d'un réseau de professionnels compétents et agréés auprès d'institutions reconnues.

- Médical : centres de soins, post cure, hôpitaux, médecins généralistes, pompiers, urgences, représentation des usagers, médecine du travail, pharmacies, infirmières, corps médical en général, réunion interconnaissance, réseaux d'addictologie...
- Psychologique : psychiatres, conseil local de santé mentale, psychologue, PTSM (projet territorial de santé mentale)
- L'état : police, élus, mairies, sécurité routière, SPIP, éducation nationale, rectorat, ARS, CAF, Pôle Emploi...
- Médias : TV, radio, journaux
- Social : passionnés autodidactes, associations d'entraide, associations des parents d'élèves, centres sociaux, CCAS (centre communal d'actions sociales)...
- Autres professionnels : commerces de proximité, entreprises, centres de loisirs, hypnothérapeutes, sophrologues, magnétiseurs, spécialistes approche cognitive, EMDR (désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires)...

Quelle communication interne ?

- Importance d'être soudé et structuré à tous les niveaux de l'association du lieu d'accueil à la fédération et vice versa
- Harmonisation du discours au sein de l'association à tous les niveaux du lieu d'accueil à la fédération et vice versa
- Rappeler les visions, missions, valeurs
- A chaque strate son réseau
- Rappeler dans quel contexte peut intervenir un bénévole en entreprise et quand faire appel à Alassca Conseil
- Importance des comptes-rendus suite aux échanges avec les partenaires
- Adapter la communication dans le temps avec les évolutions sociétales et comportementales
- Faire remonter et valoriser les initiatives locales

Plaidoyer et travail en réseau

Quelle communication externe ?

- Complémentarité des compétences et actions de l'association au sein du parcours de santé des malades dans le trio bio-psycho-social
- Mettre en place une stratégie à la sortie de l'hôpital
- Thérapie par la parole (psycho) et par la resocialisation (social)
- La vie associative fait vivre la commune
- Rappeler les visions, missions, valeurs
- Association = « SAV » pour les bénéficiaires quand les structures professionnelles à horaires fixes sont indisponibles
- Equilibrer la visibilité, l'importance de tous les acteurs sur un pied d'égalité en fonction des compétences indispensables de chacun d'entre eux
- Réseau bénéfique à tous les acteurs du circuit : bénéficiaires et partenaires
- + d'options, + de chances de s'en sortir, - de risques sanitaires
- Harmoniser le travail en réseau fluctuant d'une région à une autre

Quels supports ?

- TRANSMISSIBLE : Flyer réseau / flyer spécifique changement de nom ou vidéo / dépliants locaux avec les coordonnées des lieux d'accueil / lexique commun / plaidoyers aux partenaires / plaidoyer commun aux partenaires réseau pour défendre des causes communes entre les acteurs d'un même réseau / presse papier / petites annonces / bulletin municipal / annuaire national, local / rapport d'activité
- TOILE : SMS / forum / médias (TV, radios), petites annonces / bulletin municipal / annuaire national, local / site internet / réseaux sociaux / bouche à oreille
- GROUPE : Réunion et séminaire avec tous les partenaires réseaux / formation aux réseaux sociaux / formation, séminaire, webinar à toutes les addictions / inviter les réseaux aux espaces de paroles

Contactés médias ?

- Radio / internet / presse (locale, nationale) / interview télévisée
- Les inviter aux événements associatifs à tous les échelons

Que peut apporter la fédération ?

- Vidéo de présentation de l'association
- Forum national
- Formations : réseaux sociaux (pour capter plus de jeunes), toutes addictions, harmonisation du discours auprès du réseau pour démontrer le sérieux des associations
- Lexique commun
- Support de communication : flyer ou vidéo sur le changement de nom
- Guideline pour les interventions en entreprises ce qui peut être fait et ce qui ne peut l'être, et quand faire appel à Alassca Conseil
- Extranet plus fourni
- Inviter les médias lors des événements et formations nationaux
- Recueil des pratiques et expériences locales
- Développer le groupement associatif

Slogan : « Plaidoyer pour un réseau d'avenir »

Actions possibles

Pour préparer les ateliers territoriaux qui vont se dérouler de septembre à novembre 2021 dans vos départements et en parler entre vous dans vos lieux d'accueil :

Après la lecture de cette restitution, quelles actions selon vous peuvent être mises en œuvre au niveau local (lieu d'accueil et département) pour le plaidoyer et pour développer le travail en réseau dans les 12 prochains mois ?

-
-
-
-
-

Quel est l'intérêt de la RDRD ?

- Ne pas stigmatiser
- Respecter et accepter le choix des personnes de consommer
- *Permet d'accompagner les personnes qui ne sont pas dans une perspective de non consommation et de réduire les risques associés à leurs pratiques*
- Se remettre en cause, prise de conscience, permet la réflexion sur ses pratiques et ses conséquences, et s'ouvrir vers d'autres solutions
- Rendre la personne autonome dans ses choix sur les moyens pour limiter les conséquences de sa ou ses pratiques addictives
- Arrêt à son rythme, diminution progressive de la consommation
- Réduction des conséquences des consommations et amélioration de la santé physique, psychique et sociale
- Engager une dynamique de changement et préparer son abstinence, un premier pas avant de se projeter vers une vie sans addiction
- Retrouver un équilibre
- Accepter les changements de méthodes d'accompagnement ciblé

Auprès de quel public ?

- Auprès de tous les consommateurs
 - ◊ Dépendants ou non dépendants
 - ◊ Excessifs ou régulés
- Quel que soit le produit consommé
- L'entourage doit aussi être accompagné, informé, rassuré et protégé

Quand, à quelles occasions ?

- Dans l'accompagnement au quotidien
- *En milieu festif (développé dans un atelier plus loin)*
- *Réduction du risque routier comme lors des fêtes de fin d'année (développé dans un atelier plus loin)*

Comment intégrer cette notion dans nos espaces de paroles et la faire accepter ?

- Informer, former et rassurer sur la réduction des risques
 - ◊ Entretiens individuels
 - ◊ Réunions à thème
 - ◊ Formation
- Pratiquer l'écoute active
- Respecter le choix de la personne
- Mettre en avant les valeurs de tolérance, de respect et d'humilité pour un accompagnement sans jugement,
- Remplacer les automatismes
- Donner envie
- Être porteur d'espoir
- Optimiser

Comment accueillir une personne qui dans un premier temps ne souhaite pas s'engager vers l'abstinence ?

- Ecoute active
- Quelles sont ses attentes, ses motivations, ses objectifs ?
- Comment peut-on l'aider, qu'attend-elle de nous ?
- *Comment pense-t-elle atteindre ses objectifs ?*
- Ne pas imposer d'abstinence, *toutefois on peut lui demander sa vision sur l'abstinence*
- Proposition de réduire sa consommation *ou de tenter un arrêt temporaire pour expérimenter*
- *L'informer sur les outils de réduction des risques et des dommages*
- Dans tous les cas, valoriser son engagement et ses efforts.

Quels outils ?

- Pour l'accompagnement :
 - ◊ Entretiens individuels
 - ◊ Entretiens motivationnels

La réduction des risques et des dommages

- ◇ Carnet d'engagement écrit, suivi des consommations et des pratiques
- Travail en réseau avec structure spécialisée en RDRD
- Pour les bénévoles et adhérents :
 - ◇ Intranet
 - ◇ Publications diverses, documentation
- Outils de réduction des risques et des dommages
 - ◇ Flyers d'information
 - ◇ *Réglettes d'alcoolémie, éthylotests...*
 - ◇ *Roule ta paille, liquide physiologique*
 - ◇ *Préservatifs, bouchon d'oreilles*
 - ◇ *Kit Teuf de Techno +...*

La place et l'approche de l'entourage ?

- Indispensable d'accepter les différences pour avancer
- Accepter le choix des deux côtés et les respecter. Pas de jugement
- Valoriser les efforts de chacun
- Rassurer et informer
- *Travailler sur l'objectif souhaité : Retrouver un équilibre ou arrêter un produit ? Amener la réflexion : Si arrêt produit et conflit suite arrêt total, où est l'équilibre ? Le problème est-il la consommation ou les conséquences d'une certaine consommation ?*
- Soutenir et accompagner l'entourage, attention au lien affectif
- En cas de conflit, participer aux groupes spécifiques, et, possibilité de participer aux groupes mixtes pour une vision globale des enjeux

Que peut apporter la fédération ?

- Informations
- Formations
- Supports interactifs précis.

Remarque :

Une participante propose de reconsidérer le terme « réduction des risques et des dommages » qui est utilisé depuis 35 ans (sida, diabète) et propose : DCA diminution, contrôle, abstinence.

La Fédération emploie les termes officiels pour éviter toute confusion. D'autant plus que la réduction des risques et des dommages est très encadrée par la loi. La proposition de DCA est certes intéressante, mais ne s'applique qu'à la seule maîtrise ou non des consommations sans faire référence aux pratiques de consommation elles-mêmes, et aux contextes ou situations particulières. La réduction des risques et des dommages intègre tant les consommations que les pratiques de consommation et leurs contextes. C'est pourquoi la fédération continue d'utiliser les termes de réduction des risques et des dommages.

Actions possibles

Pour préparer les ateliers territoriaux qui vont se dérouler de septembre à novembre 2021 dans vos départements et en parler entre vous dans vos lieux d'accueil :

Après la lecture de cette restitution, quelles actions selon vous peuvent être mises en œuvre au niveau local (lieu d'accueil et département) pour développer la réduction des risques et des dommages dans vos pratiques dans les 12 prochains mois ?

-
-
-
-



Comment avoir une approche cohérente sur l'ensemble des addictions ?

Que peut attendre une personne qui nous contacte, qu'elles que soient ses conduites addictives ?

- De l'aide, du réconfort, de l'écoute, non jugement, être rassurée, être comprise
- Confiance, empathie, lien social, soutien, confidentialité
- Appel au secours, rapidité, disponibilité, urgence
- Des réponses, des solutions, de la réflexion, s'informer sur les risques
- Les étapes à suivre vers le sevrage ou soins
- Rencontrer des personnes qui ont le même vécu, entendre des retours d'expériences
- Comment avoir les bénéfices des consommations sans le négatif ? Pas de recherche d'abstinence systématique. J'ai un problème, je ne veux plus ces problèmes.
- Soulager ses souffrances, son mal-être. « Je suis mal, aidez-moi à être moins mal. »
- Valable aussi bien pour la personne en difficulté que pour l'entourage

Quel est le point commun entre toutes les addictions ?

- Personne en souffrance et en quête de mieux-être.
- Personnes fragiles, sensibles, parfois susceptibles
- Dépendance, l'emprise, le sentiment d'être esclave, la perte de la liberté.
- Les 5 C : perte de Contrôle, Craving, Compulsif, Continu (maladie chronique), Conséquences.

Comment aborder une personne qui n'a pas la même addiction que nous ?

- Se présenter (qui on est, l'association, pourquoi on y est, notre maladie, faire en sorte que la personne nous demande comment on a fait, sans pour autant lui imposer notre parcours)
- Ecouter, mettre la personne à l'aise, valoriser, mettre en confiance
- Etre à deux, binôme « observateur » (apprentissage).
- Dans un groupe, faire parler de l'ensemble des pratiques addictives
- Remplacer le mot alcool par produit, consommation ou pratique.
- Encourager la personne à parler de ses expériences, de son rapport aux produits ou à ses pratiques addictives : l'expert c'est elle. C'est elle qui détient les clés.
- Comprendre leurs mots
- Etre ouvert, ne pas forcer
- Attention au phénomène générationnel
- Sortir de ses préjugés
- Le changement de nom va aider à avoir une approche cohérente

Comment accueillir une personne qui n'a pas la même addiction que nous ?

- Savoir-être : s'appuyer sur nos valeurs : respect, tolérance, humilité, solidarité
- Avoir de la bienveillance, la laisser parler, reformuler, lui porter de l'intérêt
- S'adapter, se mettre au même niveau
- D'où tu viens ? Où tu en es ? Où tu veux aller et comment ? En quoi c'est important pour toi ? Qu'attends-tu de nous ?
- Que souhaites-tu ? Réduire, contrôler ou arrêter ?
- Laisser faire l'expérience, respecter son choix, créer et nourrir le lien
- Féliciter, valoriser, encourager
- Attention à ne pas s'imposer, laisser le plus d'espace possible à l'autre.
- Laisser le temps, on est là quand il sera prêt, on est à l'écoute
- Eviter le plus jamais, mais plutôt proposer de tester une période sans consommation
- Attention au choix des mots, respecter (pas de junky, toxico ou alcool),
- La convivialité permet de mettre à l'aise – créer du lien
- Attention à la prise de note, utile mais demander la permission

Comment rassurer les bénévoles qui vont accompagner les personnes n'ayant pas les mêmes types de consommation ?

- Employer l'expression conduite addictive ou produit à la place de l'alcool
- Formation communication, addictions, accompagnement, entretien motivationnel, MOOC, encourager l'autoformation
- Apprendre des consommateurs
- Faire venir un intervenant extérieur CSAPA, psy, médecin addictologue issu du réseau
- Etre suffisamment à l'aise personnellement
- Etre en binôme « apprentissage »
- Les sensibiliser, les informer, être le relai de l'information
- Ne pas forcer l'accompagnement d'un « bénévole »
- Connaître les lieux de ressource pour les orientations, boîte à outils réseau
- Réunion de supervision avec ou sans intervenant extérieur, oser parler de son ressenti. Analyse des pratiques avec un psychologue (ARS Rhône-Alpes)

Comment avoir une approche cohérente sur l'ensemble des addictions ?

Vers qui orienter certaines personnes pour des soins ou des substitutions ?

- Les partenaires : CSAPA, structures hospitalières, CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues), Appartements thérapeutiques

Importance accrue de travailler en réseau. Connaître et se faire connaître

- Partage et découverte des pratiques des partenaires. (vis ma vie, une journée avec...), avec drogue écoute info service ou dans un csapa par exemple
- Autres partenaires réseau proposés :
 - ◊ Missions locales, mairies, CCASS
 - ◊ CHRS : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
 - ◊ Représentant des usagers. Possibilité de faire des présentations préalables de centres de soins sans engagement hors dates formelles (69)
 - ◊ CISPDP conseil intercommunal surveillance prévention délinquance

La place de l'entourage ?

- Premier contact issu souvent de l'entourage, part entière de la démarche
- Besoin d'être écouté, de comprendre, se libérer de sa souffrance, nécessité de s'occuper de soi,
- Déculpabiliser (surtout les parents)
- Fonctionnement similaire au dépendant
- La codépendance est une dépendance comme une autre
- Réunions communes
- Un travail parallèle malade/entourage nécessaire
- Confiance difficile à réinstaurer vis-à-vis du malade réapprendre le dialogue. Accepter de laisser le temps au temps.

Que peut apporter la Fédération ?

- Uniformiser les discours par la formation et les échanges de pratiques
- Formations sur les addictions, sur l'accompagnement, la communication, l'EM, place de l'entourage
- Retours d'expériences dans les newsletters, mettre une région en avant
- Encourager des visites inter départementales entre lieu d'accueil
- Newsletter sur produit ou pratique addictive sans produit
- Lors d'évènements nationaux, mettre en valeur l'investissement des jeunes
- Bibliographie, ressources documentaires...
- Mini vidéos intranet pour les adhérents sur les addictions
- Application pour smartphone propre à la fédération
- Mise à jour des lieux d'accueil de nos associations et Camerup
- Des bénévoles
- Continuer le partage entre les participants de l'atelier : partage des mails entre participants.

Actions possibles

Pour préparer les ateliers territoriaux qui vont se dérouler de septembre à novembre 2021 dans vos départements et en parler entre vous dans vos lieux d'accueil :

Après la lecture de cette restitution, quelles actions selon vous peuvent être mises en œuvre au niveau local (lieu d'accueil et département) pour développer la une approche cohérente sur l'ensemble des addictions dans vos pratiques dans les 12 prochains mois ?

-
-
-
-
-



Les actions de prévention

Quel est l'objectif des actions de prévention d'une part et des actions de réduction des risques d'autre part ?

- Prévention

La prévention regroupe toutes les dispositions prises pour empêcher l'apparition d'un danger, d'un risque.

- Réduction des risques et des dommages

Ensemble des stratégies visant à limiter les risques.

Quelles actions de prévention peut-on mener ?

- En milieu scolaire :

Primaire, collèges, lycées, universitaire, étudiants, IFSI, CFA, MFR, associations de parents d'élèves, professeurs

- Sécurité Routière :

Festivals, discothèques, marchés gourmands, fêtes votives, bandas, grandes braderies, et toutes manifestations festives, etc. ...

- En milieu professionnel :

Entreprises, centres de formations adultes, professionnels de la santé et tous professionnels confrontés aux personnes addictées (assistantes sociales, chauffeurs de bus et de taxi, moniteurs d'auto écoles, éducateurs spécialisés, pompiers, Protection Maternelle Infantile...)

- En milieu sportif :

Clubs/associations, manifestations sportives (Playa Tour, Tournois, matchs, courses cyclistes et mécaniques, etc. ...)

- En milieu judiciaire : JAP, SPIP...

- *Auprès de la femme enceinte (développé dans l'atelier suivant)*

- Auprès des seniors, club de 3ème âge, Ehpad, repas annuel...

- Auprès d'associations partenaires (croix rouge, centres de réinsertion, restos du cœur, secourisme, organisateurs de festivals et d'événementiel...)

- Messages, articles de presse écrite, audio et visuelle

- Diriger des messages de prévention sur les Réseaux Sociaux (FB, Tiktok, WhatsApp, Instagram, Snapchat...)

- Forums de discussion

- Au sein de l'association :

◇ Hygiène de vie, activité physique adaptée, affirmation de soi

◇ Espaces de paroles pour les malades (prévention de la reprise du comportement addictif)

◇ Actions auprès de l'entourage (espaces de paroles spécifiques et groupes mixtes. Interventions animées par un professionnel de santé, (psy, affirmation de soi, sophrologie, art thérapie, atelier d'écriture. ...)

◇ Auprès des enfants de parents addicts (atelier animé par psychologue)

Quelles actions de réduction des risques peut-on mener ?

- Dans toutes les actions de prévention citées ci-dessus, des actions, des messages sur la RDRD sont également dispensés

- *Certains événements seront plus propices à la RDRD avec des outils spécifiques comme dans les milieux festifs par exemple.*

- Ces actions peuvent être faites auprès de tout public

- *Attention toutefois à bien diriger le message à la bonne personne. Un flyer sur la consommation de cocaïne à moindre risque s'adressera au consommateur de cocaïne et ne devra pas être donné à un non consommateur. Dans le cas du non consommateur un message de prévention sur les risques associés à l'usage de la cocaïne sera plus approprié.*



Les actions de prévention

Avec qui faire ces interventions ? En partenariat ou en solo ?

Ces actions peuvent se faire en solo mais on apprend bien plus dans les partenariats :

- Sécurité routière, Prévention routière, Forces de l'ordre
- Travailleurs sociaux, bénévoles d'associations addicto, professionnels addicto, anciens addicts, collectifs
- Association Addiction France (ANPAA)
- CAMERUP (Coordination des associations et mouvements d'entraide reconnus d'utilité publique)
- Avec les outils de Techno +

Slogans proposés

- **Prévenir c'est grandir**
- **L'essentiel c'est prévenir**
- **Prévenir pour l'avenir**
- **Prévenir c'est avancer**

Actions possibles

Pour préparer les ateliers territoriaux qui vont se dérouler de septembre à novembre 2021 dans vos départements et en parler entre-vous dans vos lieux d'accueil :

Après la lecture de cette restitution, quelles actions selon vous peuvent être mises en œuvre au niveau local (lieu d'accueil et département) en matière d'actions de prévention ou de RDRD dans les 12 prochains mois ?

-
-
-
-

Pêle mêle du week-end



Comment débanaliser les usages auprès des jeunes et des femmes enceintes ?

Auprès des jeunes

Comment débanaliser sans stigmatiser ?

- Ecouter les jeunes, dialoguer, obtenir la confiance des jeunes
- Rester naturel
- Essayer de comprendre ce qu'ils vivent, ouverture d'esprit
- Pas d'interdit, pas de jugement, les responsabiliser
- Les faire réfléchir à leur rapport au produit
- Les mettre en valeur, et mettre en valeur leurs compétences, à ne pas se laisser influencer par le marketing et la pression du groupe
- Les faire travailler sur l'image de soi, développer l'affirmation de soi, l'estime de soi, la gestion des émotions
- Hygiène de vie
- Personnalité

Comment responsabiliser sans être dans l'injonction ?

- Sensibilisation des jeunes
- Casser l'effet de groupe, par la réflexion et l'affirmation de soi
- Respect de soi et de l'autre
- Les faire parler de leur point de vue et de leurs expériences quant aux dommages sanitaires ainsi que collatéraux

Comment responsabiliser sans être dans l'injonction ?

- Sensibilisation des jeunes
- Casser l'effet de groupe, par la réflexion et l'affirmation de soi
- Respect de soi et de l'autre
- Les faire parler de leur point de vue et de leurs expériences quant aux dommages sanitaires ainsi que collatéraux

Comment faire comprendre que « ce n'est pas parce que tout le monde le fait que c'est bien » ?

- Adapter son langage
- Pièce de théâtre, théâtre forum, serious games
- Surveillants, collèges, lycées
- Prévention des jeunes par les jeunes
 - ◊ Etudiants stagiaires
 - ◊ Travailleurs sociaux
 - ◊ Infirmiers
 - ◊ Université, vacation médecins
 - ◊ Service civique

De quoi avons-nous besoin ?

- Impliquer et sensibiliser les parents, la famille
 - ◊ Parents d'élèves,
 - ◊ Milieu sportif,
 - ◊ Prévention en entreprises,
 - ◊ Assistantes sociales,
- Documentation (réglettes chez les commerçants).
- Sensibilisation dans les festivals (fêtes sans alcool – sponsors)
- *Partenariat réseau, formation des bénévoles*



Comment débanaliser les usages auprès des jeunes et des femmes enceintes ?

Quelles actions au niveau national ?

- Formation des bénévoles
- Réseaux sociaux, TIK TOK, influenceurs, pub dans les jeux en ligne

Actions possibles

Pour préparer les ateliers territoriaux qui vont se dérouler de septembre à novembre 2021 dans vos départements et en parler entre-vous dans vos lieux d'accueil :

Après la lecture de cette restitution, quelles actions selon vous peuvent être mises en œuvre au niveau local (lieu d'accueil et département) pour débanaliser les usages auprès des jeunes dans les 12 prochains mois ?

-
-
-
-

Auprès des femmes enceintes

Public à atteindre

- Futures mamans et futurs papas
- Sensibilisation aux risques et aux dommages sans culpabiliser.
- Spot télé
 - ◊ Hygiène de vie,
 - ◊ Substitutif au produit.
- Sensibilisation avant la grossesse
- Prévention dès le collège
- Sensibilisation sur internet

Sensibilisation du secteur médical.

- Médecins, sages-femmes
- Hôpitaux, maternités, parents, CCAS, centres de proximité
- Foyers d'accueil féminins.

Travail en réseau

- Association « vivre avec le SAF »
- Forums
- Contrat local de santé
- Commissions des usagers, patients experts
- Educateurs de rue dans les cités

Communication

- CPAM
- Maisons des Associations
- Maisons des familles
- Jetons SAF

De quoi avons-nous besoin ?

- Septembre – journée du SAF – Action à monter
- SAF restrictif, penser aussi tabac et cannabis
- Formation aux réseaux sociaux
- Formation au SAF et complication liées au tabac et au cannabis
- Communication inventive
- Il a été aussi proposé de revoir la Loi Evin
- Communication inventive

Actions possibles

Après la lecture de cette restitution, quelles actions selon vous peuvent être mises en œuvre au niveau local (lieu d'accueil et département) pour débanaliser les usages auprès des femmes enceintes dans les 12 prochains mois ?

-
-
-
-

Contacts départements



01 - AIN

Mme Sylvaine TESTE
06 70 68 18 33
entraidaddict01@gmail.com

02 - AISNE

M. Dominique PIERRE
06.32.13.28.28
edyhazek@gmail.com

07 - ARDÈCHE

M. André HUGUET
06 19 78 69 31
alcooolassist07@sfr.fr

11 - AUDE

M. Jacques PERRAULT
06 02 15 63 08
alcoool.assistance11@gmail.com

14 - CALVADOS

Mme Brigitte MULLER
07 62 54 39 48
alcooolassistance.bayeux@laposte.net

16 - CHARENTE

06 95 77 52 53
alcooolassistance16@gmail.com

17 - CHARENTE-MARITIME

M. Gérard NAUD
06 01 03 18 27
naudgerard@neuf.fr

18 - CHER

M. Daniel BENOIT
06 59 89 42 35
daniel.benoit@orange.fr

21 - CÔTE-D'OR

M. Serge LALONDRE
06 40 06 75 32
serge.lalondre@sfr.fr

22 - CÔTES D'ARMOR

M. Jean-Michel GEFFRAY
06 59 57 18 07 (24h/24h)
jean-michel.geffray@orange.fr

23 - CREUSE

M. Christophe HILLEWAERE
06 73 23 26 79
alcooolassistance23@orange.fr

25 - DOUBS

M. Philippe CORNU
06 79 55 18 17
cornu.philippe25@free.fr

26 - DRÔME

M. Philippe BONIN
06 67 70 31 85
dromealcooolassistance@gmail.com

27 - EURE

M. Bernard DUEZ
06 83 04 19 61
alcoool-assistance276@bbox.fr

28 - EURE-ET-LOIR

M. Jean-Pierre LE GUEVEL
06 13 68 16 43
alcooolassistance28@yahoo.fr

29 - FINISTÈRE

M. Rémi LE BEC
06 10 03 53 72
alcolas.29@wanadoo.fr

35 - ILLE-ET-VILAINE

M. François MOUREAU
06 78 86 52 08
alcoool.assistance.35@sfr.fr

36 - INDRE

M. Jean-Pierre HUGUET
06 64 75 20 81
jph36130@hotmail.fr

37 - INDRE-ET-LOIRE

M. Guy BERTEREAU
06 18 53 30 24
guybertereau@gmail.com

38 - ISÈRE

M. Robert PRADINAUD
06 29 88 46 62
alcooolassistance38@orange.fr

40 - LANDES

M. Manuel MORENO
07 86 50 30 86
manumoreno40@orange.fr

41 - LOIR-ET-CHER

M. Patrick GODILLON
06 43 54 06 61
godillonpatrick9@gmail.com

42 - LOIRE

M. André SENNEPIN
06 06 93 62 20
sennepinandre@gmail.com

44 - LOIRE-ATLANTIQUE

M. Marc TUAL
06 24 17 70 60
alcooolass44@gmail.com

47 - LOT-ET-GARONNE

M. Jean-Luc MOLINIE
06 73 08 08 63
libertadd@orange.fr

49 - MAINE-ET-LOIRE

M. Auguste CHARRIER
06 73 60 86 71
alcoool.assistance49@orange.fr

50 - MANCHE

Mr Jean René LECHATREUX
07 68 85 33 90
jeanrene.lechatreux@hotmail.com

51 - MARNE

M. REKSA Bernard
06 89 57 03 95
bernard.reksa@orange.fr

53 - MAYENNE

Mme Martine DESHAYES
06 23 74 74 29
alcooolassistancecroixdor53@wanadoo.fr

56 - MORBIHAN

Mme Danièle LE COURANT
06 09 60 72 04
sylviane.stervinou@wanadoo.fr

57 - MOSELLE

M. Paul ANTHONY-GERROLDT
03 54 29 10 14
après 17h : 06 36 79 85 25
paulanthonygerroldt@gmail.com

59 - NORD

M. Eddy LOSSE
06 47 76 14 17
contact@alcooolassistance nord.net

60 - OISE

M. Jean-Manuel BETHOUART
06 31 06 88 04
manu.bethouart@gmail.com

61 - ORNE

M. Michel BRULARD
06 84 59 43 98
michel.brulard5@orange.fr

62 - PAS-DE-CALAIS

M. Jacques HOFFMANN
07 68 65 15 34
hoffmann.jacques@sfr.fr

64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

M. Christian LABADIE
06 43 57 56 36
labadie.christian@sfr.fr

65 - HAUTES-PYRÉNÉES

M. Jean-Pierre ALLINNE
06 76 90 35 10
jean-pierre.allinne@univ-pau.fr

67 - BAS-RHIN

M. Jean-Marie LECOT
06 85 69 02 84
jml01@hotmail.com

69 - RHÔNE

Mme Catherine JALLAIN
06 22 71 93 23
alcooolassistance.trion69@gmail.com

70 - HAUTE SAÔNE

M. Loïc KARCZEWSKI
06 88 12 92 67
loic.karczewski@orange.fr

71 - SAÔNE-ET-LOIRE

M. Gabriel CHOPIN
07 85 10 75 07
jdgc@wanadoo.fr

73 - SAVOIE

M. Patrick PERRIN
06 69 03 22 11
alcooolassistance74@gmail.com

74 - HAUTE-SAVOIE

M. Patrick PERRIN
06 69 03 22 11
entraid.addict74@gmail.com

75 - PARIS

Mme Catherine BRIDIER DESHAIS
06 71 39 98 28
alcoool.assistance@sfr.fr

76 - SEINE-MARITIME

M. Bernard DUEZ
06 83 04 19 61
alcoool-assistance276@bbox.fr

77 - SEINE-ET-MARNE

M. Christian BIEDER
06 62 35 93 50
alcooolassistance77@gmail.com

78 - YVELINES

Mme Jeanne BLAISE
09 51 08 99 23
jeanneblaise78@gmail.com

79 - DEUX-SÈVRES

M. André BOUHIER
06.07.60.29.89
alcooolassistance79@gmail.com

80 - SOMME

M. Jean DELECUEILLERIE
06 66 33 92 04
delecueillerie@yahoo.fr

85 - VENDÉE

M. Gérard EXBRAYAT
06 87 81 85 85
gexbrayat@infonie.fr

86 - VIENNE

Mme Marylène CORMIER
06 78 50 36 13
eta.giraulteddie@wanadoo.fr

89 - YONNE

M. François CRUZ
06 43 95 12 06
sylviecruz@hotmail.fr

90 - TERRITOIRE DE BELFORT

M. Vincent KREMA
03 81 93 70 32
vincent.krema@orange.fr

92 - HAUTS DE SEINE

M. Philippe PETYT
06 18 79 82 47
petyt.philippe@wanadoo.fr

93 - SEINE-SAINT-DENIS

M. Jean-Luc JACQUOT
07 78 81 26 08
jacquot48@laposte.net

94 - VAL-DE-MARNE

06 17 93 40 43
alcoool.assistance94@gmail.com

972 - MARTINIQUE

M. Hyacinthe GUSTAVE
06 96 37 28 90
jeanagustave49@gmail.com

Accompagnement au sevrage tabagique

Liste à jour au 28/07/2021 selon les éléments remontés au siège.

Contacts de la fédération

Auguste CHARRIER
Président national
06 73 60 86 71
presidence@entraidaddict.fr

Laurent MURARO
Coordinateur national
06 61 30 38 55
coordination@entraidaddict.fr

Monique ANDRAL
Animatrice et Base Isens
06 84 25 76 15
communication@entraidaddict.fr

Estelle LABOURG
Comptable
01 47 70 60 93
comptabilite@entraidaddict.fr

Marianne AALAIY
Assistante polyvalente
06 37 68 07 85
contact@entraidaddict.fr

Gérard EXBRAYAT
Formation bénévoles
06 87 81 85 85
gexbrayat@infonie.fr